



PAR COURRIEL

Montréal, le 23 mai 2018

**Objet : Demande d'accès aux documents**

**V/Réf. : [REDACTED]  
N/Réf. : 0801-01-2018-2019-074**

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande reçue le 7 mai dernier et transférée à la responsable de l'accès à l'information, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec toute correspondance et/ou document qu'il pourrait détenir relativement à Hydro-Québec quant au terrain vacant situé sur le boulevard Lionel-Boulet, à Varennes.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient un dossier fermé correspondant à votre demande : SAI-M-220120-1401 (F).

Tel que convenu lors de notre conversation téléphonique de ce jour, vous trouverez en pièce jointe une copie du plumeitif de ce dossier, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

**Julie Baril**

Directrice des affaires juridiques  
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics  
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumeitif